

truction d'un poste de police et de feu au coin des rues Jarry et St-Hubert, dans le quartier St-Denis, et d'un poste de pompiers sur la rue St-Dominique, dans le quartier St-Jean-Baptiste.

6.—Soumis un rapport du Chef du Département des Incendies, recommandant la promotion du Lieutenant Patrick Kavanagh, du poste No. 4, au grade de capitaine, en remplacement du capitaine George Reynolds, démissionnaire, et la nomination du pompier James Fernand, au grade de Lieutenant, en remplacement du Lieutenant Kavanagh promu.

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

7.—L'Ingénieur en Chef recommande la remise du dépôt de \$2,000 fait par MM. F. Lemoine & Son en rapport avec la construction d'un égout sur le Boulevard St-Antoine, ledit égout étant maintenant complété.

Résolu: d'autoriser la remise dudit dépôt.

8.—L'Ingénieur en Chef fait rapport que les trottoirs en mastic d'asphalte construits en 1909 par la Sicily Asphaltum Paving Co., et sur lesquels une garantie de 10% retenue par la Ville, expire le 15 courant, sont maintenant en bon état, et recommande que la somme de \$917.59, représentant le montant total retenu sur ces trottoirs soit remboursée à ladite Compagnie.

Résolu: De faire rapport au Conseil, recommandant le remboursement de ladite somme de \$917.59.

9.—Soumis un extrait du procès-verbal d'une séance du Conseil, tenue le 13 novembre, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de faire rapport au sujet d'une demande d'incorporation par l'Association de la Ligue de Hockey de la Cité de Montréal.

Résolu: D'informer le Conseil en réponse, qu'une demande d'incorporation avait déjà été faite par la Montreal City Hockey League, et qu'après avoir demandé l'opinion du Département en Loi, qui a déclaré qu'il ne pouvait être accordé deux incorporations sous le même nom, le Bureau des Commissaires n'a pu recommander ladite incorporation, et si ladite association demande d'être incorporée sous un autre nom, le Bureau des Commissaires sera prêt à faire la recommandation nécessaire pour la faire incorporer.

10.—Soumis quatre comptes de The John Lovell & Son, Limited, aux montants de \$1.50, \$3.00, \$1.50 et \$1.50, respectivement, pour différence sur le prix de directories livrés à divers départements de l'Hôtel de Ville, après que les ordres avaient été donnés.

Résolu: D'autoriser le paiement desdits comptes.

11.—Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 13 novembre 1911, à l'effet de prier le Bureau des Commissaires de donner instructions au Département en Loi de comparaître devant la Commission des Chemins de Fer, sous le plus court délai possible, afin d'obtenir que les Cies du Pacifique Canadien et des chars Urbains de Montréal, soient tenus d'élargir le tunnel de la rue St-Denis aux conditions que ladite Commission fixera.

Résolu: De référer au Département en Loi pour faire les demandes requises par le Conseil.

12.—Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 13 novembre 1911, à l'effet qu'une demande soit faite à la Compagnie des Chars Urbains de Montréal de construire une voie sur le Chemin de la Côte des Neiges, de l'Avenue Trafalgar à l'entrée du cimetière Catholique et ce, pour l'accommodation du public.

Résolu: De référer à l'Ingénieur en Chef pour étudier cette recommandation et faire préparer un plan afin que les Commissaires soient en mesure de faire cette demande à la Compagnie.

13.—Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil tenue le 13 novembre à l'effet de demander aux Commissaires s'ils sont en mesure d'empêcher la Cie de Chemin de Fer du Grand Nord, de laisser stationner ses chars à fret sur les rues que ses voies traversent dans le quartier Hochelaga, savoir: les rues Aylwin et Joliette.

Résolu: De référer au Département en Loi pour savoir quel sont les droits de la Cité dans cette affaire.

14.—Soumis un extrait du procès verbal d'une séance du Conseil, tenue le 13 novembre, à l'effet de prier les Commissaires de déposer devant le Conseil, sous le plus court délai possible, un état indiquant les crédits votés

Reynolds, who has resigned, and the promotion of Fireman James Fernand to the rank of Lieutenant, vice Lieut. Kavanagh, promoted.

Resolved: To concur in said recommendation.

7.—The Chief Engineer recommended the refund of the deposit of \$2,000 made by F. Lemoine & Son, in connection with their contract for the laying of a sewer on St. Antoine Boulevard, the said sewer being now completed.

Resolved: To authorize the refund of said deposit.

8.—The Chief Engineer reported that the asphalt mastic sidewalks laid in 1909 by the Sicily Asphaltum Paving Co., and on which a guarantee of 10% retained by the City will expire on the 15th inst. are now in good condition, and recommended that the sum of \$917.59, representing the total percentage retained, be refunded to said company.

Resolved: To report to Council, recommending that the said sum of \$917.59 be refunded to said company.

9.—Submitted an extract from the Minutes of a meeting of Council held on the 13th November, requesting the Board of Commissioners to report on the application from the Hockey League of the City of Montreal for incorporation.

Resolved: To inform the Council, in reply, that an application for incorporation had already been made by the Montreal City Hockey League and that, after having obtained the opinion of the Law Dept., which declared that two incorporations could not be granted under the same name, the Board considered that they could not grant such incorporation, and if the above Association asks to be incorporated under another name, the Commissioners will make necessary recommendation in order to have it incorporated.

10.—Submitted 4 accounts from John Lovell & Son Ltd., amounting to \$1.50, \$3.00, \$1.50 and \$1.50 respectively, representing the difference in the price of directories delivered to various civic departments, after the orders had been given.

Resolved: To authorize the payment of said accounts.

11.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of the Council held on the 13th Nov., 1911, requesting the Board of Commissioners to give instructions to the City Attorneys to appear before the Board of Railway Commissioners within the shortest possible delay, in order to obtain a ruling compelling the C. P. R. Co., and the M. S. R. Co. to widen the St. Denis St. Tunnel on such conditions as the said Board may determine.

Referred to the Law Dept. with instructions to comply with the Council's request.

12.—Submitted a resolution of Council adopted on the 13th Nov. 1911, requesting the Commissioners to call upon the M.S.R.Co. to lay a track on Côte des Neiges Road, from Trafalgar Ave. to the entrance of the Catholic Cemetery, in order to accommodate the public.

Referred to the Chief Engineer for examination and report and with instructions to have a plan prepared in order that the Commissioners may be in position to make such request to the Company.

13.—Submitted an extract from the Minutes of a meeting of the Council held on the 13th Nov. 1911, asking the Commissioners if they are in position to prevent the Great Northern Ry. Co., from allowing its freight cars to stand on the streets crossed by its tracks in Hochelaga ward, to wit Aylwin and Joliette Sts.

Referred to the Law Dept. in order to know what are the City's rights in the premises.

14.—Submitted an extract from the minutes of a meeting of the City Council held on the 13th Nov., requesting the Commissioners to lay before the Council within the shortest possible delay a statement showing the amounts